

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 33 (1895)  
**Heft:** 27

**Artikel:** Sous le tunnel  
**Autor:** Datin, Henri  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-195030>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Sous le tunnel.**

Aux sons harmonieux de l'orgue, précédée des deux Suisses chamarrés d'or, qui, la halberde au poing, marchaient à pas comptés, mademoiselle Edmée Montigny s'avancait au bras de son père dans la grande nef de l'église de la Trinité.

Tous les fronts s'inclinaient sur son passage, et, gentiment, elle rendait le salut, très émue, mais charmante sous son voile de tulle blanc.

— Notre petite mariée est vraiment ravissante, dit une jeune dame à sa voisine, quand le cortège eut pris place dans le chœur. Cette toilette lui sied à ravir...

— Oui, les fleurs d'oranger piquées au corsage et semées sur la robe produisent un gracieux effet.

— Savez-vous comment s'est fait le mariage ?

— Non ; mais vous, sa cousine, vous devez être au courant de l'histoire.

— Certes ; du reste, elle est assez étrange et la voici :

« A la gare Saint-Lazare, le dernier dimanche de janvier, par une belle journée tout ensoleillée, d'autant plus agréable que nous sortions de ce vilain hiver, monsieur et madame Montigny et leur fille, la jolie blonde qui vient de passer devant nous, prirent place dans un compartiment de seconde classe, pour se rendre au Jardin d'acclimatation.

» Trois personnes occupaient déjà les banquettes ; une vieille dame et deux jeunes gens. Les voyageurs à peine installés, le train s'ébranla dans la direction du Bois de Boulogne.

» Une fois engagé sous le tunnel des Batignolles, l'obscurité devint complète et, au moment où on s'y attendait le moins, trois gros baisers sonores retentirent à deux reprises différentes !

» Quand les wagons reparurent à la lumière, Edmée était rouge comme une pivoine et son voisin de droite, gentil garçon, à la tournure élégante et à la mise soignée, paraissait singulièrement embarrassé.

» Monsieur Montigny le toisa d'un regard courroucé, et le malaise visible du pauvre monsieur n'était pas de nature à calmer la colère que le père de famille sentait gronder dans son sein.

» Tout le monde descendit à l'avenue du Bois de Boulogne. En franchissant la porte de sortie, monsieur Montigny toucha du doigt l'épaule du jeune homme et lui dit :

— Votre nom, s'il vous plaît !

— Pourquoi cette demande ?

— Je désire le connaître...

— Jules Salverre.

— Monsieur Jules Salverre, vous êtes un insolent...

— Monsieur !...

— Et vous méritez une correction pour votre inconvenance...

» Ces mots à peine prononcés, sa main s'abattit retentissante sur la joue de monsieur Salverre.

» Les dames, très émues, intervinrent aussitôt. Leur présence eut le don de calmer les adversaires, et, sans autre altercation, ces messieurs échangèrent leurs cartes.

» Un témoin, le second jeune homme du compartiment, avait assisté à cette scène.

» D'abord stupéfait de l'incident, devant

ses conséquences éventuelles, il n'hésita pas à intervenir.

— » Monsieur, dit-il, en s'adressant à M. Montigny, vous venez de commettre une déplorable erreur... Vous avez imputé, à tort, à un innocent la plaisanterie, d'un goût doux, dont je me suis rendu coupable au passage du tunnel...

— » Vous, monsieur ?

— » Parfaitement. Je n'ai su résister au malin plaisir de jouer ma mauvaise farce, en laissant planer le soupçon que l'un de nous avait été assez osé pour mettre à profit l'obscurité et embrasser mademoiselle... Il n'en est rien, car j'ai simplement imité sur ma main, à deux reprises différentes, le bruit de trois baisers... Demandez à mademoiselle si elle a senti le moindre contact de lèvres sur ses joues... Croyez-moi, monsieur, je vous dis la vérité... Je ne cherche à disculper personne et je ne connais même pas le jeune homme que vous venez d'insulter si gravement... Mais il est de mon devoir d'honnête garçon d'endosser toute la responsabilité de ma gaminerie... Voici mon adresse, ajouta-t-il en saluant et en tendant sa carte.

» Monsieur Montigny y jeta rapidement les yeux et lut :

» PAUL LEBLANC

» Artiste peintre

» Elève de Gérôme

» 147, rue de Rome.

» Si mon cousin Montigny est d'un caractère vif et bouillant, il sait également reconnaître ses torts. Cela, du reste, prouve un esprit droit et bien équilibré.

» Ah ! sa résolution fut vite prise. En rentrant à Paris, dès le soir même, il se présenta chez monsieur Salverre, lui expliqua le qui-proquo et lui présenta ses excuses. Acceptées sans difficulté, les deux hommes furent les premiers à rire de cette scie d'atelier.

» Pour bien accentuer la réconciliation, mon cousin crut devoir inviter monsieur Salverre à venir dîner chez lui le jeudi suivant, et l'ingénieur, — car il sort de l'Ecole centrale, — se montra d'excellente composition et fut exact au rendez-vous.

» Que vous dirai-je de plus ? Les charmes d'Edmée exercèrent leur fascination sur le cœur du jeune homme. Il s'éprit de plus en plus de mademoiselle Montigny. Ses superbes yeux noirs et sa bouche mutine, troubant son sommeil, il la demanda en mariage, et, comme il appartient à une très honorable famille, et jouit d'une grande aisance, qu'il est aimé d'Edmée, les parents ont donné avec bonheur leur consentement.

» Sans le baiser du rapin, simulé avec un art infini sous le tunnel, aujourd'hui nous n'assisterions pas aux noces de mademoiselle Montigny ; car il y a gros à parier que les jeunes gens ne se seraient jamais connus. »

— Très heureuse conclusion... Mais, dites-moi, dans cette histoire, qu'est devenu M. Paul Leblanc ?

— Regardez en face de vous... Oui... Ce garçon d'honneur, à l'œil éveillé et rieur, à la moustache en croc, irréprochable dans sa tenue...

— C'est lui ?

— Parfaitement... Sa place n'était-elle pas désignée à l'avance... ?

— En effet, il devait nécessairement assister à la fête...

— Eh !... Eh !... Qui sait si sa jolie demoiselle

d'honneur, l'expiegle blanche et rose, qui s'appuyait tout à l'heure si gracieusement sur son bras, ne lui inspirera pas, à son tour, des idées matrimoniales ?

— Dame ! cela ferait un beau coup double !

HENRI DATIN.

**On bladieu qu'a z'u lo subliet  
copâ ào tot fin.**

Lâi a tot parâi dâi rudo coco dein stu mondo. Binsu que lâi a assebin dâi z'espèces dê lulus que suffit que l'aussont étâ on part dê senannès dein lo défrou po que ne trovéront rein à lâo potta quand châi revignont. Tot cein c'est dê la braga. Sè crayont què dê tot critiquâ et dê tot délavâ cein que sè fâ per tsi no cein lè va férè passâ po dâi dzeins dê sorta, qu'ont étâ dein lo grand mondo et qu'ont mé dê cabosse què dâi pourro pétaquins que sont adé restâ pè l'hotô découté lè bocans et lè modzons. A lè z'ouûrè, l'ont tant vu dê bio z'afférès que tot cein qu'est per tsi no n'est què dê la ripaupée.

Y'a on part d'ans, ou gaillâ dê cilia sorta, dê pè châotré, qu'êtâi revenu dê l'étrandzi, étâi z'u à l'espousechon dê Zuriq, iô sè reincontrâ on dzo avoué dué cognassancès. Après avâi prâo roûdâ dein l'espousechon, l'alliront partadzi onna bâtolhie dézo la cantina et lo compagnoon bragâvè que l'avâi vu dein dâi grantès velâ ; dâi z'autro z'afférès què cein.

Tandi que l'êtiont quie, vaitsé onna musiqua qu'arrevè et que monté su la galéri po s'einmodâ à djuï. Quand lo gaillâ ve que cilia musicârè aviont met dâi câsques su la tête, ye fe ai z'autro : « Ah ! bravò ! c'est dâi z'allemands ! vo z'allâ cein oûrè ! Ma fâi, à leu lo ponpon po maniyi cilia z'instrumeints. Lè noutrô ne sont què dâi petits crazets à coté. »

La musiqua ein einmourdzè iena, ma fâi, onna balla, que fasâi rudo bio oûrè.

« Eh, eh ! qu'ein dites-vo ? fâ lo lulu, âi-vo oûrè coumeint cilia cornets tê dé-torteliont cein et coumeint cilia bombardons tê cratchont la bassa ! Et l'eintrémi, coumeint dâo diablio t'astiquont cein ! N'est pas lè fanfarettès et lè musiquettes dê per tsi no qu'ein porriont férè atant ; ne lâo montont pas à la grelhie. Reîn qu'à cein oûrè on vâi qu'on a afférè à dâi vretâbllo z'artisses. »

N'ia pas ! clia musiqua djuïvè adrâi bin ; et quand l'ein eut onco so clia on part, totès pe ballès lè z'enès què lè z'autrè, que lo gaillâ ne botsivè pas dê bragâ cilia tant fameusa musiqua allemandâ, ye fâ à sè compagnons :

— Faut portant que satso dê iô vi-gnont : se l'est cilia dê Munique ào bin cilia dê Stroutegard que sont tant re-criâ. Cein porrâi bin étrè leu, à lè z'ouûrè.

Adon ye criè on someiller et lâi fâ :